



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

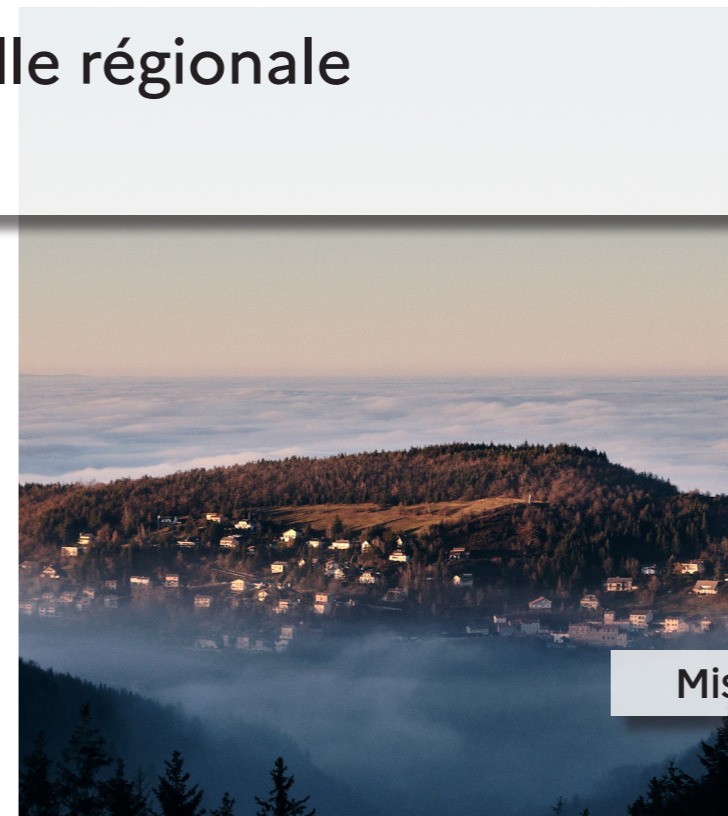
FRANCE
NATION
VERTE >
Agir • Mobiliser • Accélérer



LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Feuille de route 2024-2030

Synthèse des défis et actions d'échelle régionale







































Mis à jour le 10/12/2025



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Biodiversité et Ressources naturelles

<p>Renforcer la couverture du territoire régional avec des aires protégées sous protection forte</p> <p>📍 4 % du territoire régional couvert d'ici à 2030 (+65 000 ha)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer 50 nouveaux espaces protégés sous protection forte (réserves naturelles ou arrêtés préfectoraux de protection ou réserves biologiques) • Développer et accompagner la mise en œuvre du dispositif « Obligations réelles environnementales » • Reconnaître au cas par cas en protection forte des aires protégées existantes • Étudier et renforcer la cohérence du réseau d'aires protégées d'Auvergne-Rhône-Alpes à différentes échelles géographiques en prenant en compte le changement climatique 	<p>2024   </p> <p>2024 </p> <p>2024 </p> <p>2024 </p>
<p>Résorber les principaux obstacles à la libre circulation des espèces</p> <p>📍 100 % de résorption d'ici 2030</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'identification des principaux obstacles terrestres grâce aux travaux de recherche et au suivi de la mortalité routière de la faune sauvage • Identifier et restaurer intégralement un corridor écologique majeur • Identifier les continuités écologiques dans 100 % des documents d'urbanisme 	<p>2024  </p> <p>2024  </p> <p>2024  </p>
<p>Définir une cartographie des habitats dégradés et mettre en œuvre au moins un projet de restauration écologique ayant des impacts favorables sur les milieux à enjeux</p> <p>📍 Dans 100 % des intercommunalités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les milieux à enjeux et fournir un cadre méthodologique pour leur identification au niveau local • Renforcer l'appui aux collectivités pour la renaturation via les partenaires relais et la création d'un centre de ressources dédié • Identifier les zones à potentiel de restauration écologique et mettre en œuvre un projet de restauration dans 100 % des EPCI • Identifier les zones à enjeux pour la restauration écologique dans les sites Natura 2000 	<p>2024 </p> <p>2024  </p> <p>2024   </p> <p>2024   </p>
<p>Co-construire une trajectoire de sobriété de la ressource en eau sur chaque bassin versant en région (développement des outils PTGE), et la mettre en œuvre collectivement</p> <p>📍 -10 % d'eau prélevée d'ici 2030</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sécuriser les réseaux d'eau potable, améliorer leurs rendements et poursuivre la structuration des maîtrises d'ouvrage • Réaliser des plans de sobriété économiques et faire monter en compétence les conseillers pour accompagner les différents usagers <ul style="list-style-type: none"> ➢ 100 % des filières • Mettre en œuvre les projets de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) existants et engager de nouveaux PTGE sur les bassins en vulnérabilité croissante <ul style="list-style-type: none"> ➢ 35 projets • Accélérer la restauration des milieux aquatiques <ul style="list-style-type: none"> ➢ Au moins un projet d'ampleur par département • Mieux intégrer la gestion de l'eau dans l'aménagement du territoire et l'urbanisme 	<p>2024   </p> <p>2024   </p> <p>2024   </p> <p>2024   </p> <p>2025   </p>



action contribuant au volet adaptation



action contribuant au volet atténuation



action contribuant au volet préservation



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Biodiversité et Ressources naturelles

Accompagner l'évolution des activités sur les aires d'alimentation des captages pour reconquérir et pérenniser la qualité de l'eau

- Élaborer, mettre en œuvre et réviser les plans d'actions sur les 98 captages prioritaires
 - 100 % de captages avec un plan d'actions validé, révisé ou en révision
- Définir des indicateurs pour mesurer l'avancement des actions et leur efficacité, principalement en termes d'évolutions de pratiques agricoles
- Mobiliser l'ensemble des outils (fonciers, réglementaires, financiers et économiques) pour restaurer la qualité de l'eau des captages

2024

2024

2024

Accompagner les acteurs des territoires pour créer de nouveaux modèles d'aménagement plus sobres en foncier

📍 **Réduction d'au moins 50 % de la consommation d'espaces naturels, agricoles ou forestiers d'ici 2030**

📍 **1 000 ha désimperméabilisés ou renaturés d'ici 2030**

- Accélérer la mobilisation des friches pour le renouvellement urbain et la renaturation
- Communiquer, sensibiliser et former pour favoriser toutes les actions visant à préserver des sols
- Redonner de l'attractivité aux centres villes et centres-bourgs
- Renforcer l'intégration des enjeux de sobriété en foncier et en ressources naturelles lors de l'élaboration ou la modification des documents d'urbanisme
- Identifier les sites de désimperméabilisation et de renaturation et mener les opérations

2024

2024

2024

2024

2024



action contribuant au volet adaptation



action contribuant au volet atténuation



action contribuant au volet préservation



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Optimiser et réduire les déplacements à la source

📍 - 10 % d'ici à 2030

- Aménager la ville en cohérence avec les infrastructures de transport
 - Adosser des plans de mobilité à 50 % des PLUi mis en place d'ici 2030
- Créer des pôles de service de proximité (commerces, administration, santé, culture)
 - Environ 50 % des nouveaux pôles d'échanges multimodaux
- Proposer une tarification incitative pour les déplacements collectifs pour favoriser le report modal
- Promouvoir activement le télétravail et la flexibilité
 - Atteindre un taux de 20 % de jours télétravaillés
- Favoriser un tourisme local décarboné

2024

2024

2024

2024

2024

Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée

📍 - 15 % d'utilisation de la voiture individuelle en prenant en compte les spécificités des territoires

- Poursuivre les investissements dans les infrastructures et équipements ferroviaires et prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans tous les nouveaux investissements
- Mettre en place des infrastructures et aménagements pour favoriser le covoiturage et l'autopartage
 - 100 % des EPCI
- Valoriser les pôles d'échanges multimodaux existants et créer de nouveaux pôles pour améliorer la mobilité durable et fluidifier les déplacements urbains
 - 15 pôles concernés d'ici 2030
- Créer de nouvelles pistes cyclables et piétonnes pour promouvoir les modes de transports actifs
 - 400 km par an
- Valoriser et développer la plateforme numérique OURA pour planifier, réserver et payer des trajets multimodaux
 - 30 % de voyages multimodaux en 2030

2024 modifiée

2024

2024

2024

2024

Développer les motorisations décarbonées et renforcer l'efficacité de tous les véhicules

📍 15 % de véhicules électriques légers en 2030

- Convertir les véhicules professionnels vers l'électrique
 - 80 % d'ici 2030
- Convertir les flottes de cars vers des motorisations alternatives au diesel
 - 30 % d'ici 2030
- Installer des bornes de recharge électrique
 - 50 000 d'ici 2030
- Organiser des événements éducatifs pour accélérer l'adoption des solutions de transport durable dans les collectivités, les entreprises et par le grand public
 - 10 d'ici 2030

2024

2024

2024

2024



action contribuant au volet adaptation



action contribuant au volet atténuation



action contribuant au volet préservation



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Infrastructures, Transports et Mobilités

Réduire les distances parcourues par les marchandises et massifier le recours au fret ferroviaire et fluvial

📍 - 10 % de transport routier de marchandises en 2030

- Optimiser stratégiquement le foncier économique à proximité des voies navigables et ferrées
- Incorporer des critères pour une logistique durable
 - 100 % des marchés publics d'ici 2030
- Mettre en place un observatoire régional des transports et des mobilités
 - Couvrir 100 % des modes de transport et 100 % du territoire régional
- Digitaliser et analyser les flux de marchandises pour promouvoir activement le report modal et améliorer l'efficacité des transports
 - 90 % des principales routes logistiques d'ici 2030
- Accélérer la transition vers des pratiques logistiques durables et respectueuses de l'environnement
 - Sensibiliser 100 entreprises et collectivités d'ici 2030
 - Organiser 10 sessions de formation d'ici 2030

2024

2024

2024

2024

2024

Améliorer le confort thermique des transports collectifs et des mobilités actives

- Favoriser le confort thermique pour les déplacements à pied ou à vélo (fort lien avec l'aménagement de la voirie et l'aménagement urbain)
- Mettre en place des mesures d'amélioration du confort thermique dans les matériels roulants et dans les gares

2025

2025

Réduire la vulnérabilité des infrastructures aux risques climatiques

- Lancer une étude de vulnérabilité au changement climatique des principales infrastructures du réseau régional de transport
- Mettre en place un lieu d'échanges entre les acteurs à l'échelle régionale pour partager les bonnes pratiques et les innovations permettant l'adaptation des infrastructures de transport
- Disposer d'ici 2030 d'un plan d'adaptation au changement climatique pour chaque réseau de transport
- Mettre en place une communication à destination des usagers des réseaux de transport pour informer sur la vulnérabilité au changement climatique des systèmes de transport

2025

2025

2025

2025

action contribuant au volet adaptation
 action contribuant au volet atténuation
 action contribuant au volet préservation



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Encourager la sobriété et accélérer la rénovation des logements

🕒 **80 000 logements rénovés par an**

🕒 **- 15 % de consommations énergétiques du parc résidentiel d'ici 2030 par rapport à 2019**

- Sensibiliser les conseillers des espaces conseil – France Rénov' et Mon Accompagnateur Rénov' sur le bon usage du logement avant et après travaux pour accompagner les ménages
- Mettre en place un guichet gratuit dans 100 % des EPCI pour accompagner les ménages dans leurs travaux et mobiliser les aides
 - Rénover 80 000 logements par an
 - Changer 65 000 chaudières par an
- Encourager et faciliter la rénovation des bâtiments anciens ou patrimoniaux et prendre en compte leurs spécificités ainsi que le confort d'été

2024 modifiée   

2024 

2024 modifiée  

Encourager la sobriété et réduire les consommations d'énergie du parc tertiaire

🕒 **- 30 % des consommations énergétiques du parc tertiaire d'ici 2030 par rapport à 2019**

- Réaliser un état des lieux fonctionnel et énergétique du patrimoine (schéma directeur immobilier énergétique ou équivalent pour les petites communes) pour choisir les meilleures actions de réduction des consommations d'énergie et démarrer le parcours de rénovation
 - 100 % des collectivités
- Créer un club des financeurs pour améliorer l'accompagnement des collectivités et coordonner les aides publiques à la rénovation, à l'horizon 2025
- Développer des guichets d'information de type « espace conseil France Rénov » à destination du tertiaire privé, en priorité pour les TPE-PME

2024 modifiée  

2024 

2024 


Construire et rénover avec exemplarité

- Utiliser des matériaux biosourcés, géosourcés ou de réemploi
 - 100 % des constructions et des rénovations relevant de la commande publique à l'horizon 2030
- Valoriser les filières industrielles régionales de matériaux biosourcés en identifiant celles en capacité de répondre en volume et dans le temps
- Développer des rénovations exemplaires au-delà du seul enjeu carbone et mettre en place une plateforme les valorisant
- Accompagner les innovations et les solutions techniques pour s'adapter au changement climatique

2024  

2024 


2024   


2025 

Anticiper les risques climatiques et prévenir les désordres dans le bâtiment

- Encourager la planification et le développement de lieux-refuges pour se rafraîchir
- Sensibiliser et former les acteurs de la construction et du logement, les collectivités locales aux risques climatiques
- Réaliser des travaux de prévention pour limiter les dégâts liés au RGA

2025 

2025 

2025 



action contribuant au volet adaptation



action contribuant au volet atténuation



action contribuant au volet préservation



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Economie, Tourisme, Industrie et Produits bois

Réduire les émissions de GES des 90 sites industriels régionaux les plus émetteurs de GES

- 40 % d'émissions entre 2019 et 2030

- Accompagner la décarbonation des 25 plus gros émetteurs industriels régionaux de GES par une Task-Force Etat
- Accompagner la décarbonation des principaux émetteurs industriels régionaux de GES, ne bénéficiant pas d'un suivi individualisé par l'État
- Piloter le projet Décarboner Lyon Vallée de la Chimie et les territoires connexes (DECLYC)
 - -40 % d'émissions de GES dans la vallée de la chimie d'ici 2030 (soit -1,2 Mt)
 - -80 % d'ici 2050 (soit -2,4 Mt)
- Promouvoir la valorisation de la chaleur fatale et favoriser les synergies entre industriels en accompagnant la circularisation des flux de matière et d'énergie
- Accompagner les innovations pour une industrie décarbonnée, vers des démonstrateurs pré industriels et de premières unités industrielles

2024

2024

2024

2024

2024

Mobiliser toutes les TPE (très petites entreprises), PME (petites ou moyennes entreprises) et ETI (entreprises de taille intermédiaire) industrielles en région pour la décarbonation

100 % de mobilisation

- Structurer le suivi des actions menées sur les TPE/PME industrielles en matière de décarbonation pour être en mesure d'optimiser l'impact de ces actions
- Accélérer la construction et la mise en œuvre de plans de décarbonation par les entreprises industrielles en les mettant en relation avec les porteurs de solution dans un accompagnement sur la durée
- Simplifier l'action des TPE, PME et ETI en matière de transition écologique par la diffusion large et pédagogique de la plateforme « missions transition écologique »
- Identifier les dispositifs d'accompagnement à l'investissement qui manquent pour financer les projets de décarbonation des TPE, PME et ETI
- Concevoir et mettre en place un dispositif de valorisation des entrepreneurs qui s'engagent pour la transformation écologique de leur entreprise

2024

2024

2024

2024

2024

Améliorer la structuration et la durabilité de la filière bois et développer les débouchés du bois local (volet aval)

-0,9 M tonnes de CO2 d'ici 2030

- Améliorer l'outil productif et faciliter l'accueil par la filière des nouveaux projets permettant de transformer localement les grumes issues des forêts françaises
- Valoriser les bois sanitaires pour de nouveaux débouchés
- Promouvoir les feuillus en construction et autres usages à cycle de vie long
 - Objectif régional de 30 projets de construction ou actions de promotion par an

2024

2024

2024



action contribuant au volet adaptation



action contribuant au volet atténuation









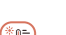








action contribuant au volet préservation



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Economie, Tourisme, Industrie et Produits bois

<ul style="list-style-type: none"> ● Adapter les conditions de travail des employés pour des entreprises plus fortes 	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les conditions de travail aux vagues de chaleur • Anticiper les impacts des événements climatiques extrêmes sur les conditions de travail 	<p>2025  </p> <p>2025 </p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Rendre les procédés et moyens de stockage résilients face au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper les risques liés aux fortes températures sur les procédés industriels et les stocks sur sites industriels • Réduire la vulnérabilité des entreprises aux inondations 	<p>2025 </p> <p>2025 </p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Sécuriser les ressources critiques 	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la vulnérabilité des entreprises au manque d'eau, notamment quand celui-ci menace partiellement ou totalement la production • Réduire la vulnérabilité des entreprises à la dégradation de la qualité des réseaux voire à leur interruption (réseaux électriques, télécoms ou transports) • Permettre au plus grand nombre possible d'entreprises de rester assurables 	<p>2025  </p> <p>2025 </p> <p>2025 </p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Renforcer la coopération entre entreprises et collectivités pour mieux s'adapter au changement climatique 	<ul style="list-style-type: none"> • Préciser les conditions de fonctionnement des services publics sensibles sur des territoires volontaires • Sensibiliser, former et outiller les acteurs • Favoriser les partages d'expérience entre acteurs 	<p>2025 </p> <p>2025 </p> <p>2025 </p>

 action contribuant au volet adaptation
  action contribuant au volet atténuation
  action contribuant au volet préservation



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Énergie - Déchets

Développer et diversifier la production d'ENR pour contribuer à l'atteinte des objectifs nationaux de décarbonation et de reconquête de notre souveraineté énergétique

⊙ **Augmentation d'au moins 50 % de la production d'ENR**

- Appuyer les coopératives citoyennes
 - 150 projets d'ici 2030
- Favoriser l'appropriation des ENR par les citoyens et les élus des territoires
 - Au moins un projet d'ENR par commune d'ici 2030
- Fixer des objectifs de développement des ENR avec une traduction localisée de ces objectifs dans le cadre des zones d'accélération des ENR et/ou documents d'urbanisme
 - 100 % des EPCI d'ici 2030

2024



2024



2024



Développer de façon soutenable la production de chaleur renouvelable, toutes filières confondues (bois énergie, méthanisation, solaire thermique, valorisation des déchets)

⊙ **Dépassement du seuil de 30 TWh de chaleur renouvelable produite**

- Valoriser le potentiel de méthanisation de chaque EPCI d'ici 2030 en faisant émerger et en accompagnant de nouveaux projets
 - 65 % du potentiel
- Maximiser le recours au fonds chaleur dans les territoires
 - Multiplier par 2 le nombre de bâtiments raccordés à un réseau de chaleur
- Définir et faire connaître des recommandations pour un « bon projet » adapté au territoire et valorisant la meilleure énergie pour chaque filière
 - Pour chaque filière
- Qualifier et hiérarchiser les potentiels des énergies renouvelables thermiques et énergies de récupération au niveau local
 - Aboutir à un schéma directeur de l'énergie régional d'ici 2030

2024



2024



2024



2024



Adapter le réseau électrique pour absorber la nouvelle production électrique renouvelable, développer les réseaux de chaleur et de froid renouvelable de façon complémentaire à l'injection de gaz vert, d'ici 2030

- Adapter les réseaux de gaz afin qu'aucun projet ne soit abandonné par manque de capacité d'accueil
- Adapter les réseaux électriques, y compris la flexibilité, en cherchant à maximiser la puissance raccordée
 - Proposer un raccordement à 95 % des projets ayant fait l'objet d'une déclaration de gisements
- Faciliter les évolutions réglementaires, notamment pour l'intégration des postes électriques dans l'enveloppe régionale ZAN

2024



2024



2024



action contribuant au volet adaptation



action contribuant au volet atténuation



action contribuant au volet préservation



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Énergie - Déchets

<p>Accélérer la mise en œuvre des mesures de gestion et traitement des déchets</p> <p>🕒 Atteinte du zéro enfouissement d'ici 2030</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Déployer massivement le tri 5 et 7 flux matière et la collecte des emballages en plastique • Cartographier les déchets d'activités économiques <ul style="list-style-type: none"> ➤ 100% des déchets cartographiés d'ici 2030 • Mettre en place une tarification incitative totale ou partielle, dans les territoires opportuns <ul style="list-style-type: none"> ➤ 36 % de la population régionale couverte en 2030 	<p>2024 </p> <p>2024 </p> <p>2024 </p>
<p>Améliorer la valorisation des déchets, en développant les procédés de recyclage et de la valorisation énergétique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer et pérenniser la filière CSR (combustibles solides de récupération) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Développer 5 projets intégrés, de la préparation à la valorisation, d'ici 2030 • Favoriser l'éco-conception, prioritairement dans les filières BTP, textiles et plastiques • Généraliser le tri à la source des biodéchets <ul style="list-style-type: none"> ➤ Atteindre 95 % de la population régionale couverte par une solution de tri à la source ➤ et/ou baisser de 50 % la quantité de biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles 	<p>2024 </p> <p>2024 </p> <p>2024 </p>
<p>Développer les filières de réemploi en lien avec les entreprises de la région, pour déployer l'économie circulaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Structurer dans le cadre de la CCES, une animation par filière avec les acteurs intermédiaires du réemploi et les prescripteurs • Expérimenter et déployer des filières de réemploi dans la vente à emporter <ul style="list-style-type: none"> ➤ Duplicable dans tous les EPCI d'ici 2030 • Favoriser l'implantation et le développement de recyclerie, ressourcerie ou matériauthèque <ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 projet par territoire pertinent d'ici 2030 	<p>2024 </p> <p>2024 </p> <p>2024 </p>
<p>Réduire les fuites de méthane sur les installations de stockage de déchets non dangereux (ISDND)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les contrôles de l'efficacité des installations de captage et des fuites des installations de stockage de déchets non dangereux en exploitation 	<p>2024 </p>



action contribuant au volet adaptation



action contribuant au volet atténuation




































action contribuant au volet préservation



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Forêt

<p>Conforter/restaurer le puits de carbone forestier – Adapter la gestion de nos forêts au changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le consensus entre les acteurs de la filière • Agir sur le foncier forestier et le regroupement de gestion • Renforcer le lien forêt-société • Renforcer et partager la connaissance : état des forêts, expérimentation • Mobiliser les bois (bois déperissants) et assurer une sylviculture durable 	<p>2024   </p> <p>2024   </p> <p>2024   </p> <p>2024   </p> <p>2024   </p>
<p>Renforcer la capacité à stocker du carbone dans les produits bois (filiales amont)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser le bois déperissant • Développer l'usage du bois dans la construction • Développer transversalement les entreprises de travaux forestiers (ETF) 	<p>2024   </p> <p>2024  </p> <p>2024  </p>
<p>Gérer les risques (sanitaires, incendies, tempêtes...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Anticiper et planifier la gestion des risques • Sensibiliser les acteurs de la filière et le grand public • Prendre en compte les enjeux sociaux et environnementaux dans la gestion des risques 	<p>2024  </p> <p>2024   </p> <p>2024   </p>



 action contribuant au volet adaptation
  action contribuant au volet atténuation
  action contribuant au volet préservation



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale




Améliorer la prévention et la lutte contre les espèces en expansion à enjeux pour la santé humaine et l'émergence de maladies infectieuses

- Améliorer à l'échelle locale, la surveillance, la prévention et la gestion des espèces en expansion à enjeux sanitaires
- Soutenir l'implication des communes dans l'animation de la mobilisation sociale pour préserver la biodiversité et notamment prévenir et gérer ensemble l'expansion et les risques liés aux espèces à enjeux pour la santé humaine

2025  2025  



Améliorer la prévention des risques sanitaires liés aux usages de l'eau pour la consommation humaine et pour le rafraîchissement en milieu naturel ou urbain (baignades, piscines, fontaines, jeux d'eau...)

- Renforcer l'anticipation locale des impacts du changement climatique sur la qualité sanitaire de l'eau dans les travaux des instances de coordination des acteurs de l'eau, sur ses usages EDCH et rafraîchissement
- Accompagner les acteurs locaux dans la connaissance et la prévention des risques sanitaires liés aux usages de l'eau pour la consommation humaine
- Favoriser l'accès à des lieux de rafraîchissement liés à l'eau en milieu urbain et augmenter les possibilités de baignade en cours d'eau lors des vagues de chaleur

2025  2025  2025  


Des villes aux centres-bourgs, renforcer le recours des acteurs locaux à l'urbanisme favorable à la santé, en utilisant notamment les solutions fondées sur la nature (SFN)

- Sensibiliser, former et outiller les collectivités, aménageurs et bureaux d'études en matière d'urbanisme favorable à la santé, en y déployant pleinement les solutions fondées sur la nature comme levier de santé et d'adaptation au changement climatique
- Créer un réseau de l'ensemble des acteurs concernés par l'UFS regroupant les territoires, les partenaires et les relais régionaux
- Favoriser la prise en compte systématique, par les acteurs territoriaux, de l'urbanisme favorable à la santé dans les projets et démarches d'aménagement à fort impact social.

2025  2025  2025  

Accélérer la résilience du système de santé

- Accompagner les établissements de santé dans leur transition écologique pour favoriser la résilience
- Animer un collectif régional des acteurs dédié aux vulnérabilités climatiques du système de santé
- Favoriser l'intégration du changement climatique dans la gestion de crise des établissements

2025   2025   2025   







Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Montagne

Assurer le partage d'une ressource en eau devenue plus rare en montagne

- Mettre en place ou renforcer des gouvernances partagées pour la gestion des ressources en eau à l'échelle des territoires
- Promouvoir les économies d'eau et faciliter la sobriété hydrique dans tous les secteurs d'activité de montagne
- Réfléchir de façon systémique et territoriale les aménagements de gestion de l'eau en montagne, dans le cadre notamment de la GEMAPI

2025  2025  2025  



Accompagner la transition des activités économiques dépendantes du climat en montagne en particulier les activités touristiques mais aussi l'agriculture et la sylviculture

- Accompagner la transition du modèle touristique de moyenne montagne
- Accompagner l'adaptation des pratiques et des filières agricoles de montagne
- Préserver la santé et la multifonctionnalité des forêts de montagne, accompagner les filières bois locales
- Améliorer la capacité d'ingénierie locale et généraliser les formations des professionnels du territoire pour faciliter l'adaptation au changement climatique
- Systématiser l'élaboration et/ou l'actualisation de projets de territoires concertés intégrant des stratégies de transition économiques du territoire en lien avec le changement climatique

2025   2025   2025   2025   2025   

Assurer l'habitabilité à l'année des territoires de montagne

- Diversifier et revitaliser l'emploi en montagne pour aller vers une activité 365 jours par an
- Penser la rénovation des logements (touristiques en particulier) dans la perspective d'une meilleure attractivité à l'année et en période estivale
- Développer les coopérations territoriales réciproques entre villes, vallées et montagnes

2025 2025  2025   

Faire face à l'accroissement des risques naturels en montagne

- Améliorer la connaissance, la cartographie et la surveillance des risques naturels en lien avec les évolutions climatiques
- Développer la culture du risque en montagne auprès des élus comme de la population générale (y. c. touristique) et anticiper les crises
- Réduire l'exposition des biens et des personnes aux aléas climatiques, y compris dans la perspective d'accueil d'évènements sport/nature
- Capitaliser et partager les retours d'expérience « post-catastrophe » et co-construire des critères d'opportunité et de modalités de remise en état

2025 2025 2025 2025 

action contribuant au volet adaptation



action contribuant au volet atténuation



action contribuant au volet préservation



Synthèse des défis et actions d'échelle régionale

Chantier transversal

Accompagner et structurer les filières dans la transition écologique (formations, emplois, compétences)

- Permettre aux entreprises du bâtiment d'accompagner au mieux leurs clients dans leur expérience de la rénovation globale et performante
- Former 150 000 acteurs de la rénovation énergétique du bâtiment (projet FARE) et en sensibiliser 900 000
- Développer les compétences et les ressources dans les services de l'État et agences pour mieux accompagner les entreprises dans leur transformation écologique, en s'appuyant sur les partenaires
- Accompagner les salariés dans la transition écologique des territoires industriels les plus carbonés
- Former 300 personnes chaque année aux métiers des réseaux énergétiques en AURA
- Recenser les besoins réels de rénovation et structurer l'action territoriale pour massifier
- Développer les compétences additionnelles en lien avec la transition écologique pour les métiers du bâtiment
- Construire un module socle, commun à toutes les formations sur la rénovation globale performante

2024			
2024			
2024			
2024			
2024			
2025			
2025			
2025			



action contribuant au volet adaptation



action contribuant au volet atténuation



action contribuant au volet préservation

